

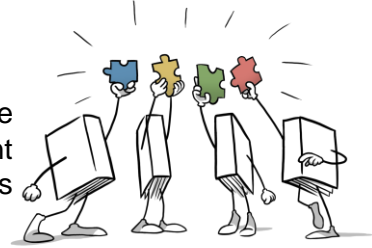



2021 - 2022

Règlement construit par et pour les élèves


Ce règlement est parallèle au R.O.I. officiel et a été construit pour faciliter la vie de tous à l'école

Respect des autres



1.  Au Collège Saint-Pierre, tout le monde (élèves, membres de l'équipe, visiteurs...) se respecte mutuellement, quelles que soient la culture, la couleur de peau, les religions ou les autres différences.

Obligation

2.  Se respecter c'est éviter les violences : verbales ou physiques, vol, chantage, racket, harcèlement moral ou physique...

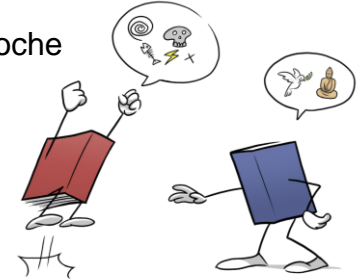
Obligation



Invitation

En cas d'agression, il ne faut pas faire ce qu'on reproche aux autres. Il est possible de :

- faire appel aux adultes
- se protéger sans riposter
- répondre à la violence par la discussion.




Obligation

Toutes les violences seront punies. L'école tiendra compte de ce que chaque enfant a fait.



Invitation

Grandir c'est devenir un exemple. On attend des grands qu'ils montrent le chemin aux plus petits et que les membres de l'équipe soient des exemples pour tout le monde.

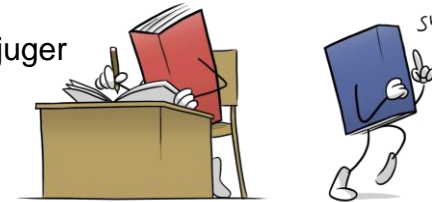
3.  Il faut aussi respecter le travail des autres et ne pas le juger (de façon non-constructive).

Obligation



Invitation

C'est encore mieux de l'encourager.



4.




Invitation

Si on veut changer le monde, il faut commencer par changer notre école.



Obligation


Respectons le matériel (des autres et de l'école) ainsi que l'environnement.

5.  Tricher est une tentation, mais elle ne nous fait pas progresser et elle peut mettre les autres en « danger ». La tricherie peut aussi briser la confiance en soi et celle du professeur.


Obligation

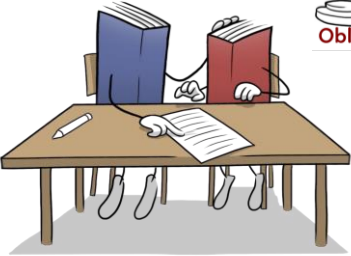


Apprentissages

6.  Il faut travailler quotidiennement, faire le travail demandé et être attentif.
Obligation



7.  En cas de retard ou d'absence, l'élève a le devoir de se remettre en ordre.
Obligation




Invitation

Il est invité à le faire rapidement. Ses camarades sont invités à l'aider.



Obligation

Si ce n'est pas le cas, le professeur lui en proposera une.


8.  Aidé de ses parents, l'élève doit avoir son matériel. C'est à lui d'en prendre soin.
Obligation




Invitation

En cas de problème pour avoir son matériel, l'élève et ses parents sont invités à en parler à l'école.




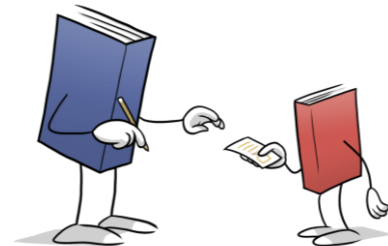
9.  L'élève a le droit d'être informé des devoirs et d'avoir le temps d'en prendre note correctement. Pour les réaliser, il a le devoir de prendre le matériel nécessaire durant les heures de classe.
Obligation



10.  L'élève doit rendre ses travaux à temps.
Obligation



11.  Aidé de ses parents, l'élève doit se tenir en ordre : fardes, documents et avis signés.
Obligation



12. La participation au cours d'éducation physique et de natation est obligatoire.



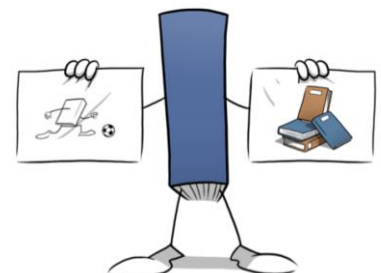
Invitation

En cas de motif exceptionnel ou de certificat, l'élève est invité à prévoir une occupation (lecture, devoir...).




Obligation

Si ce n'est pas le cas, le professeur lui en proposera une.



Ouverture aux autres

13.  Invitation Il faut prendre le temps d'écouter les autres



et ne pas couper la parole.

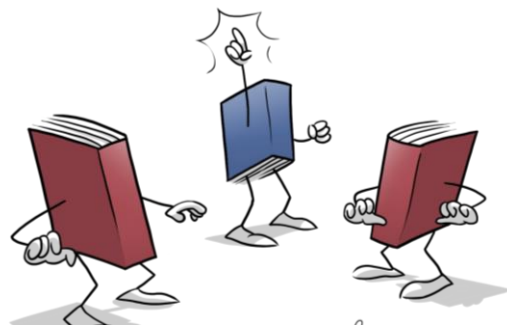


14.  Invitation


L'élève est invité à avoir un esprit d'entraide et à être solidaire dans toutes les situations.

15.  Invitation


Il est important de s'impliquer dans les projets de l'école pour améliorer l'ambiance scolaire, notre cadre de vie et notre vie en communauté.




Rapport au cadre


16.  Obligation En classe les élèves sont autorisés à boire de l'eau aux moments indiqués par le professeur.




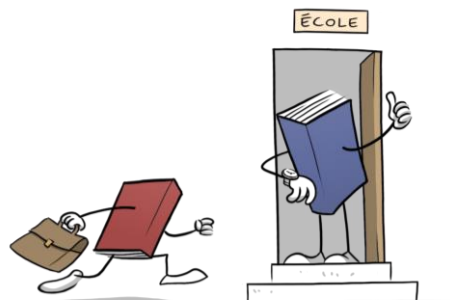
17.  Obligation Manger est interdit en classe, sauf autorisation exceptionnelle du professeur ou de la direction.



18.  Obligation Les chiques sont interdites dans l'école.

19.  Obligation Aidé de ses parents, l'élève doit arriver à l'heure, le matin comme l'après-midi.

20.  Obligation Il est interdit de quitter l'école sans autorisation.



21.



Obligation

Les élèves doivent avoir une coiffure et des vêtements simples, propres et adaptés aux activités (voir les règles spécifiques aux cours de sport).

Dans la cour, les élèves peuvent porter un couvre-chef adapté à la météo.

Les boucles d'oreilles non pendantes sont autorisées.



22.



Obligation

En récréation, il faut jouer de manière adéquate : jeux non dangereux et respectueux des autres.



Il est notamment interdit de jouer au foot :

- sous le préau tout le temps
- lorsque le sol est humide
- lors de la formation des rangs.



23.



Obligation

Il faut être au bon endroit au bon moment.

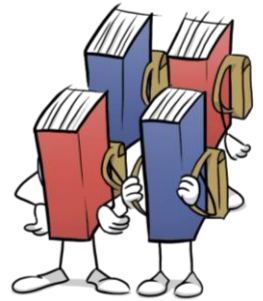
Il faut notamment aller aux toilettes aux récréations, sauf cas exceptionnel.

24.



Obligation

Les élèves se déplacent calmement dans les couloirs. Ils se rangent dès qu'il sonne.



25.



Obligation

Les enfants s'expriment en français. Les mots choisis doivent être respectueux. L'attitude corporelle également.

26.



Obligation

Les téléphones et appareils connectés doivent être éteints dans le cartable, sauf autorisation spéciale du professeur.

